

5 G
Société à responsabilité limitée à associé
unique
au capital de 3 250 000 euros
Siège social : 26B Rue Braun -
TOURLAVILLE
50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN
751 691 817 RCS CHERBOURG

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 30 SEPTEMBRE 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 410 600,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	410 600,30 euros
A la réserve légale	20 530,02 euros

Solde	390 070,29 euros
 A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 1,05 euros par part	 340 000,00 euros
 Le solde	 50 070,29 euros

Pour un montant de 50 070,28 euros au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 441 892,95 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 340 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 01 octobre 2025.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

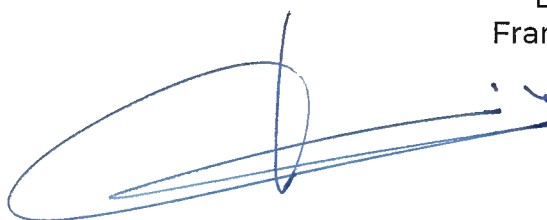
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2022 : 100 000 euros,
- Exercice clos le 31 mars 2023 : 200 000 euros,
- Exercice clos le 31 mars 2024 : 400 000 euros.

Pour copie certifiée conforme,

La Gérance
Franck GOUIX



5 G

Société à responsabilité limitée au capital de 3 250 000 euros
R.C.S. Cherbourg 751 691 817

26B Rue Braun
50110 CHERBOURG EN COTENTIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 mars 2025

5 G

26B Rue Braun

50110 CHERBOURG EN COTENTIN

A l'associé unique de la société 5G,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5G relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen, le 25 septembre 2025

AFI AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du Centre

Yannis GIRAUD
Associé



Vincent MARTEL
Responsable technique



 **AFIGEC** ▶
Expert Comptable & Conseil **CAEN**
82 Boulevard Dunois 14000

Bilan Actif

	31/03/2025			31/03/2024
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	6 556	6 556		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)	1 533 015		1 533 015	1 533 015
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	60 580	36 074	24 506	36 547
Immobilisations corporelles en cours	7 000		7 000	3 500
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	1 564 886		1 564 886	1 559 885
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	15		15	15
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	3 172 052	42 630	3 129 422	3 132 961
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	148 792		148 792	73 722
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	599 509		599 509	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	303 624		303 624	1 015 104
Charges constatées d'avance (3)	9 178		9 178	8 854
ACTIF CIRCULANT (II)	1 061 104		1 061 104	1 097 680
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	4 233 155	42 630	4 190 525	4 230 642
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/03/2025	31/03/2024
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	3 250 000	3 250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	62 464	37 541
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	391 823	318 278
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	410 600	498 468
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	4 114 887	4 104 287
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	480	293
Emprunts et dettes financières divers	45 873	119 585
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 617	2 851
Dettes fiscales et sociales	24 667	3 627
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	75 638	126 355
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	4 190 525	4 230 642
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	480	293
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/03/2025			31/03/2024
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	228 000		228 000	216 900
Chiffres d'affaires nets	228 000		228 000	216 900
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 218	2 155
Autres produits				0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			230 218	219 055
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			41 983	38 689
Impôts, taxes et versements assimilés			18 251	17 898
Salaires et traitements			96 000	101 000
Charges sociales			77 838	59 394
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 040	11 299
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			246 112	228 279
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-15 894	-9 224
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			436 086	523 304
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			22 530	1 698
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			458 616	525 002
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			31 570	16 419
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			31 570	16 419
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			427 046	508 583
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			411 152	499 358

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2025	31/03/2024
Total	Total	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	552	890
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	688 834	744 057
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	278 234	245 588
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	410 600	498 468
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Préambule

L'exercice social clos le 31/03/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 190 525,29 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 410 600,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/06/2025 par le dirigeant.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	6 556	6 556		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	6 556	6 556		

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréciations	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	1 533 015		1 533 015	%
TOTAL	1 533 015		1 533 015	

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 539 570			1 539 570
Immobilisations corporelles	64 080	3 500		67 580
Immobilisations financières	1 559 900	5 001		1 564 901
TOTAL	3 163 551	8 501		3 172 052

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 556			6 556
Immobilisations corporelles	24 034	12 040		36 074
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	30 590	12 040		42 630

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	6 556	6 556	0	1 an
Mali de confusion	1 533 015	0	1 533 015	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	1 667	1 032	634	3 an
Materiel de transport	46 892	23 210	23 682	de 3 à 5 ans
Materiel de bureau et informatique	3 649	3 649	0	de 3 à 5 ans
Mobilier	8 372	8 182	190	de 3 à 10 ans
Immos en cours	7 000	0	7 000	Non amortiss.
TOTAL	1 607 151	42 630	1 564 521	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15		15

Actif circulant et charges d'avance	157 970	157 970	
TOTAL	157 985	157 970	15

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 335
Disponibilités	56
TOTAL	9 391

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	325000	10,00	3 250 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	325000	10,00	3 250 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	480	480		
Dettes financières diverses	45 873	45 873		
Fournisseurs	4 617	4 617		
Dettes fiscales et sociales	24 667	24 667		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	75 638	75 638		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	480
Emprunts et dettes financières divers	9 368
Fournisseurs	460
Dettes fiscales et sociales	21 016
Autres dettes	
TOTAL	31 324

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ECURIE PAM	13 000		100	12 999	12 999			10 478	-32 039	
NORMANDIE SEAFOO	1 693 150	503 330	87	1 476 720	1 476 720			981 108	949 862	436 086
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
→ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
→ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Bilan Actif

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

	31/03/2025			31/03/2024
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	6 556	6 556		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)	1 533 015		1 533 015	1 533 015
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	60 580	36 074	24 506	36 547
Immobilisations corporelles en cours	7 000		7 000	3 500
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	1 564 886		1 564 886	1 559 885
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	15		15	15
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	3 172 052	42 630	3 129 422	3 132 961
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	148 792		148 792	73 722
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	599 509		599 509	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	303 624		303 624	1 015 104
Charges constatées d'avance (3)	9 178		9 178	8 854
ACTIF CIRCULANT (II)	1 061 104		1 061 104	1 097 680
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	4 233 155	42 630	4 190 525	4 230 642
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

		31/03/2025	31/03/2024
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé :)		3 250 000	3 250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		62 464	37 541
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		391 823	318 278
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		410 600	498 468
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(I)	4 114 887	4 104 287
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS	(III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		480	293
Emprunts et dettes financières divers		45 873	119 585
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 617	2 851
Dettes fiscales et sociales		24 667	3 627
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
DETTES	(IV)	75 638	126 355
Écart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	4 190 525	4 230 642
(1) Dont à plus d'un an			
(2) Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		480	293
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

	31/03/2025		31/03/2024	
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	228 000		228 000	216 900
Chiffres d'affaires nets	228 000		228 000	216 900
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 218	2 155
Autres produits				0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			230 218	219 055
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			41 983	38 689
Impôts, taxes et versements assimilés			18 251	17 898
Salaires et traitements			96 000	101 000
Charges sociales			77 838	59 394
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 040	11 299
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			246 112	228 279
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-15 894	-9 224
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			436 086	523 304
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			22 530	1 698
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			458 616	525 002
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			31 570	16 419
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			31 570	16 419
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			427 046	508 583
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			411 152	499 358

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2025	31/03/2024
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	552	890
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	688 834	744 057
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	278 234	245 588
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	410 600	498 468
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 190 525,29 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 410 600,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/06/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 6 556

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	6 556	6 556		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	6 556	6 556		

3.2 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 533 015

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	1 533 015		1 533 015	%
TOTAL	1 533 015		1 533 015	

3.3 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.3.1 - Immobilisations brutes = 3 172 052

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 539 570			1 539 570
Immobilisations corporelles	64 080			67 580
Immobilisations financières	1 559 900	5 001		1 564 901
TOTAL	3 163 551	5 001		3 172 052

3.3.2 - Amortissements et provisions d'actif = 42 630

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 556			6 556
Immobilisations corporelles	24 034	12 040		36 074
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	30 590	12 040		42 630

3.3.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	6 556	6 556	0	1 ans
Mali de confusion	1 533 015	0	1 533 015	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	1 667	1 032	634	3 ans
Matériel de transport	46 892	23 210	23 682	Non amortiss.
Matériel de bureau et informatique	3 649	3 649	0	de 3 à 5 ans
Mobilier	8 372	8 182	190	de 3 à 10 ans
Immos en cours	7 000	0	7 000	Non amortiss.
TOTAL	1 607 151	42 630	1 564 521	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Etat des créances = 157 985**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15		15
Actif circulant & charges d'avance	157 970	157 970	
TOTAL	157 985	157 970	15

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 9 391

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 335
Disponibilités	56
TOTAL	9 391

3.6 - Charges constatées d'avance = 9 178

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 3 250 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	325000	10,00	3 250 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	325000	10,00	3 250 000

4.2 - Etat des dettes = 75 638

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	480	480		
Dettes financières diverses	45 873	45 873		
Fournisseurs	4 617	4 617		
Dettes fiscales & sociales	24 667	24 667		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	75 638	75 638		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 31 324

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	480
Emprunts & dettes financières div.	9 368
Fournisseurs	460
Dettes fiscales & sociales	21 016
Autres dettes	
TOTAL	31 324

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 25/09/2025

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 9 391

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	9 335
Interets a recevoir c/c(455810)	9 335
Disponibilités :	56
Banque interets a recevoir(518700)	56
TOTAL	9 391

8.2 - Charges constatées d'avance = 9 178

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	9 178
TOTAL	9 178

8.3 - Charges à payer = 31 324

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	480
Banques interets courus a payer(518100)	480
Emprunts & dettes financières diverses :	9 368
Interets c/courant a payer(455800)	9 368
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	460
Fourn.factures non parvenues(408100)	460
Dettes fiscales et sociales :	21 016
Autres charges sociales a payer(438600)	20 427
Etat charges a payer(448600)	589
TOTAL	31 324

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Présenté en Euros

Edité le 25/09/2025

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ECURIE PAM	13 000		100	12 999	12 999			10 478	-32 039	
NORMANDIE SEAFOO	1 567 087	503 330	87	1 476 720	1 476 720			981 108	949 862	436 086
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Des comptes annuels présenté en Euros

Edité le 25/09/2025

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet SAS FITECO, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 5 G,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2025 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	4 190 525
Chiffre d'affaires hors taxes	228 000
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	410 600

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour SAS FITECO
Fait à CHERBOURG-OCTEVILLE le 18/06/2025

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION